



*Pays Saint-Lysien,*

*Pays d'Europe,*

*Pays du Monde*

Saint Lys le 11 octobre 2018

### L'association a pour buts:

-rechercher et concourir à l'établissement de liens entre les habitants du canton de Saint-Lys et toutes villes étrangères, ainsi que de maintenir ces liens de façon permanente

-de favoriser pour les habitants du canton de Saint-Lys, les échanges scolaires, économiques, culturels, sociaux, sportifs et autres avec la (ou les) ville(s) jumelle(s) et d'organiser des rencontres, visites, séjours des délégations de la (ou des) ville(s) jumelle(s) et toutes activités qui s'y rapporteront afin de mieux connaître l'« autre ».

-de concourir à la mise en cohérence et au développement des différentes actions de relations internationales avec une attention toute particulière pour celles qui mettent en jeu le rapprochement international. Pour ce faire, l'association a pour souci d'ouvrir ses activités à la participation de toutes les forces associatives, culturelles, sportives, éducatives et individuelles du canton de Saint-Lys.

### Les activités de PSLPEPM :

Création d'un comité de jumelage avec Maceira (Portugal) suite à la signature de la charte de jumelage en Octobre 2017

Journée de l'Europe

Rencontres de divers comités de Jumelages

En 2019 :

Semaine Portugaise en lien avec le Pôle Culturel de la mairie, le comité des fêtes et divers partenaires et associations.

Reconduction de la journée de l'Europe

Mise en place d'un partenariat avec les comités de Quint Fonsegrives (jumelé avec Leiria, chef-lieu du district comprenant notre ville jumelle Maceira) et de Carbonne qui a plus de trente ans d'expérience dans le domaine des jumelages !

Accueil de la délégation Portugaise lors des fêtes du mois d'août.

### Propositions et visions pour le CLDVA :

Associé depuis le départ à l'élaboration et à l'écriture de la charte et du règlement du CLDVA, l'association PSLPEPM souhaite que celui-ci contribue à un vrai dialogue entre les associations de Saint Lys qui doit permettre

-de mieux gérer cette richesse que représente le tissu associatif et ses bénévoles, dans un monde de consommateurs ;

-d'éviter des dépenses d'équipement inutiles par une meilleure mutualisation des ressources et donc une meilleure utilisation des subventions communales.

